

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES ÉCOLES
Séance du 09 novembre 2017

Le Conseil des Écoles s'est réuni le 9 novembre à 18h00

Etaient présents :

- 1) Mme Gayet – élue de la commune de Revel
- 2) M. Rebuffet – maire de la commune de Saint-Jean-le-Vieux
- 3) M. Laye – DDEN
- 4) Mmes Beylier, Pesin-Yvon, Bouchet, Chaix, Duhoo, Piot, Bringolf - représentants élus des parents d'élèves
- 5) Mmes Bouchon, Emain, Guillemin, Choplin, & M. Martin-Vignerte, enseignants en élémentaire ;
- 6) Mme Vives - M. Mazet - enseignants en maternelle.
- 7) Mme Robert, ATSEM

Secrétaire de séance : Mme Choplin

Ordre du jour :

1. Présentation de l'équipe enseignante et des parents élus
2. Bilan de rentrée : effectifs, organisation pédagogique
3. Règlement intérieur
4. Projet d'école : les actions 2017-2018
5. APC
6. Sécurité – PPMS
7. Questions diverses

Mme Guillemin et M. Mazet, directeurs respectivement de l'école élémentaire et de l'école maternelle, animent la réunion.

Point 1

Présentation de l'équipe enseignante et des parents nouvellement élus. Tour de table.

Point 2

Maternelle

Effectifs : 53 élèves dont 22 PS, 14 MS, 17 GS répartis en 2 classes :

- PS/MS à 28 élèves (22 PS + 6 MS)
- MS/GS à 25 élèves (8 MS + 17 GS)

Elémentaire

Effectifs : 99 élèves dont 20 CP, 13 CE1, 17 CE2, 26 CM1 et 23 CM2 répartis dans 4 classes :

- CP à 20 élèves
- CE1/CE2 à 25 élèves (13 CE1 + 12 CE2)
- CE2/CM1 à 26 élèves (5 CE2 + 21 CM1)
- CM1/CM2 à 28 élèves (5 CM1 + 23 CM2)

Choix de l'équipe enseignante de privilégier un petit effectif au CP pour favoriser l'apprentissage de la lecture. Les élèves sont répartis dans les autres niveaux en fonction :

- de leur date de naissance
- des fratries
- du comportement
- de leur autonomie dans les tâches scolaires

Une AVS mutualisée permet de couvrir les besoins de deux élèves en élémentaire.

Point 3

Examen des règlements intérieurs des écoles : identiques à ceux de 2016_17.

Rappel : les règlements intérieurs sont calqués sur les modèles académiques, la plupart des informations figurent dans les lettres de rentrée remises aux familles.

Mme Guillemain rappelle quelques points importants du règlement, tels que : modalités d'inscription et de radiation ; le vaccin obligatoire ; PAI et médicaments à l'école, assurances, surveillance des élèves, sortie des élèves et responsabilité (en cas de retard, pour retour à la maison seul(e) ...)

Approbation à l'unanimité des règlements intérieurs.

Le document sera transmis aux familles, pour lecture et signatures : version papier à l'école maternelle et aux familles de l'élémentaire qui en font la demande ; version numérique : il est mis en ligne sur le site internet de la mairie, à la rubrique « Ecole ».

<http://www.revel-belledonne.com/>

Point 4

Maternelle :

- Projet sur les insectes/ les petites bêtes. 3 sorties sur sites et une à l'école. Accompagnement avec des intervenants de l'association Belledonne en marche : A Freydières le jeudi 5 octobre, Marais de Montfort : le jeudi 26 avril ; Retour à Freydières le jeudi 14 juin. Le jeudi 12 octobre, à l'école, fabrication de refuges à insectes.

Autres sorties/ événements à retenir pour cette année scolaire :

- Sortie raquette sur le plateau de l'Arselle pour observer les traces d'animaux le 1er mars.
- Ateliers de Noël sur 3 matinées avant les vacances de Noël ; sollicitation des familles pour aide à l'encadrement : vendredi 15, lundi 18 et mardi 19 décembre.
- 1 sortie cinéma « Ernest et Célestine en hiver », le vendredi 22 décembre.
- 1 sortie spectacle le 6 février à l'espace Aragon « Moun »

Elémentaire :

Remarque : les projets présentés sont ceux envisagés à ce jour, mais peuvent varier en fonction des ressources financières disponibles et des opportunités ponctuelles saisies par les enseignants.

Les projets s'inscrivent dans le projet d'école en cours.

Un nouveau projet d'école est en cours de rédaction pour les trois années à venir.

Classe de CP :

- ✎ pratiques artistiques et culturelles avec un projet mélangeant arts visuels et musique
- ✎ plumes en herbe : écrire des textes sur des illustrations proposées par un professionnel (concours CP)
- ✎ sciences ? À voir selon budget
- ✎ une sortie cinéma sera organisée dans l'année et si possible, une sortie au musée – à définir.

Classe de CE1/CE2 :

- ✎ autour de l'album « Musette Souricette » arts et écriture / Sorties aux musée de peinture et musée Dauphinois
- ✎ intervention théâtre (10 séances environ) toujours en lien avec l'album
- ✎ projet avec une auteure/illustratrice
- ✎ une sortie cinéma sera organisée dans l'année

Classe de CE2/CM1 :

- ✎ sortie cinéma le 13/11 « La passion Van Gogh »
- ✎ Sorties Musées en lien avec le programme d'histoire (3 musées de Grenoble), la première le 7 décembre : Musée archéologique
- ✎ correspondance avec une classe de CE2/CM1 : écriture et rencontre(s)
- ✎ projet orientation en fin d'année avec les CM1/CM2

Classe de CM1/CM2 :

- ✎ Mathématiques / Euréka Maths concours collectif résolution de problèmes / Pangea : concours individuel-QCM / Mathador : entraînement au calcul mental en classe et à la maison, sous forme ludique.
- ✎ Lecture / p'tits champions de la lecture Concours de lecture à voie haute + prix des Incorruptibles = prix littéraire, découverte de livres et vote pour choisir son préféré. Sans doute renouvellement d'une soirée coup de cœur avec la bibliothèque de Revel.

- ✎ JDER : journal des élèves de Revel/St-Jean leVieux ; le numéro 7 sortira en décembre.
- ✎ Commémorations du 11/11 et 8/05 en lien avec l'histoire ; participation probable à « Résistances en chemin »
- ✎ sortie au musée de Vizille peut-être en lien avec la Révolution française
- ✎ sortie cinéma le 13/11 « La passion Van Gogh »
- ✎ projet orientation en fin d'année avec les CE2/CM1
- ✎ correspondance avec le collège de la Moulinière (lettres + rencontre fin mai – thème contes africains)
- ✎ travail autour des JO de 2018 et des jeux de 2024 à Paris

Sur l'école :

- mise en place d'une « journée » APER avec la participation des membres du Perlet et des parents d'élèves. L'idée est d'enrichir le projet existant pour proposer quelque chose sur ce thème chaque année aux élèves.
- Organisation d'ateliers de Noël sur toute l'école avec groupes multi-âges.
- Le courseton a eu lieu le 13 octobre, et ce fut une belle matinée partagée par toutes les classes, avec le concours des parents.

Point 5

Maternelle :

De septembre à décembre, les Activités pédagogiques complémentaires concernent uniquement les GS. En lien avec notre projet d'école, par petit groupe, fabrication d'un herbier en se servant des feuilles récupérées lors de nos sorties de proximité (école et cantine).

A partir de janvier, temps de remédiation/soutien en petit groupe pour des élèves rencontrant des difficultés passagères dans des domaines disciplinaires.

Elémentaire :

Organisation des APC en lien avec Isabelle Garnier, coordinatrice des TAP. Les enseignants ont essayé de faire au mieux pour que les enfants à qui on propose les APC ne ratent pas des activités des TAP. Les APC sont donc organisées quelques mardis après-midi, et les lundis et jeudis de 16h05 à 16h35.

Les enseignants proposent aux élèves et à leur famille une prise en charge ponctuelle (par période) selon des objectifs ciblés. Pour des activités de remédiation, souvent sous forme ludique. Les parents sont en droit de refuser ce temps de travail supplémentaire.

A noter : les élèves qui ont des activités sportives ou culturelles après l'école peuvent être gênés par ces temps d'APC les lundis et jeudis.

Point 6

Rappel des mesures de protection/sécurité préconisées par le **PPMS** (document consultable à l'école et en Mairie). Une information a été communiquée aux parents en début d'année, jointe à la lettre de rentrée. Un exercice de simulation d'incendie et un autre de simulation d'intrusion extérieure ont eu lieu en première période. Tout s'est bien déroulé dans les deux écoles.

Point 7

Maternelle/élémentaire : questions des parents concernant les rythmes scolaires (possibilité de repasser à 4 journées d'enseignement/ calendrier des discussions).

Mme Gayet, adjointe à la mairie de Revel, a répondu aux questions sur les rythmes. La communauté de communes, qui gère les transports, a fixé la date butoir du 19 janvier 2018 pour les communes qui souhaiteraient repasser aux 4 jours pour la rentrée scolaire 2018. La mairie questionnera donc les familles afin de connaître leur avis pour la rentrée prochaine. Le questionnaire se trouvera sur le site de la mairie de Revel à partir du 16 novembre (réponse avant le 27 novembre) ; une note explicative sera collée dans les cahiers de liaison des élèves afin que les familles soient informées. Il est rappelé l'importance d'avoir un maximum de retours sur ce questionnaire.

Parallèlement, une réunion aura lieu entre la mairie et les enseignants des deux écoles très prochainement.

Après le 27 novembre, une réunion avec les deux mairies, les parents délégués, les enseignants, les membres de différentes associations sera programmée.

Si la proposition d'un retour aux 4 jours était retenue à l'issue de la dernière réunion, un conseil d'école extraordinaire aurait lieu avant les vacances de Noël pour entériner la décision afin que les familles puissent s'organiser au mieux.

Les parents élus ont souhaité connaître la position des enseignants à ce sujet : l'équipe a répondu à l'unanimité être favorable au retour de la semaine à 4 jours parce que :

- le temps en collectivité de l'élève n'a pas diminué, contrairement aux objectifs de la réforme
- les enseignants constatent la fatigabilité et l'agitation des élèves plus tôt dans la semaine.

S. GUILLEMIN & S. MAZET